

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2020

1 – Demandes de subventions pour travaux

Pour diminuer le coût des travaux, plusieurs subventions peuvent nous être accordées à raison de 30% maximum du montant total HT, à savoir :

La DETR (préfecture), l' APCR (département), Fonds de concours (agglo).

Les travaux susceptibles d'être éligibles seraient :

- Chemin d'accès reliant l'ancien au nouveau cimetière (8690 €)
- Travaux d'assainissement pluvial – route de Saint Cyr- (16075 €)
- Sécurisation du chemin de Querville (18529.90 €)
- Réfection de plusieurs chemins communaux (en attente des devis)
- Remplacement des portes des toilettes et une serrure antipanique à l'école (3833.80 €)

Il est également prévu la fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides au Clos Saint Martin. Un devis a été réalisé par l'entreprise SOS CLOTURE de Livarot pour un montant total HT de 660 €

2 – Délibération concernant les achats divers

La trésorerie exige désormais qu'une délibération, autorisant Monsieur le maire à régler les achats concernant l'imputation budgétaire 6232 c'est à dire tous les achats autres que fournitures administratives et outillage, soit jointe aux mandats.

Occasions particulières comme par exemple un cadeau pour un départ en retraite ou sous forme de chèques cadeaux.

Cette délibération est valable pour toute la durée du mandat.

3 – Délibération modificative pour le SDEC

Le SDEC nous demande de modifier la délibération n°2020-17 désignant les délégués. En effet, les deux délégués Jean-Pierre ROGER et Valentin BONHOMME sont tous les 2 délégués titulaires et non pas un titulaire et un suppléant.

4 – Remplacement du nettoyeur à hautes pressions

Il convient de procéder au remplacement du nettoyeur à hautes pressions. Nous avons consulté la société SETIN à Lisieux. Il nous propose un nettoyeur à hautes pressions au prix de 1933 € HT

5 – Virements de crédits

Nous envisageons d'ajouter aux travaux d'investissement déjà prévus la réalisation de plusieurs autres projets (réfection des chemins communaux, accès de l'ancien cimetière au nouveau etc...)

Le budget ayant été fait par l'ancienne équipe municipale, les crédits n'ont pas été ouverts suffisamment.

Nous devons donc prendre une décision modificative pour effectuer un virement de crédits de la section de fonctionnement (réserve financière) vers la section d'investissement afin de pallier aux dépenses liées à la réalisation de ces travaux.

Le montant de 80000 € nous semble adapté.

6 – Délibération remboursement de chèques d'acompte en raison de l'annulation de certaines réservations de la salle des fêtes

Comme précédemment, certaines personnes ont été dans l'obligation d'annuler leur réservation pour la salle des fêtes en raison du COVID-19.

7- Délibération mutualisation groupement de commandes

La Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie propose une adhésion au service commun et à un groupement de commandes de travaux de voirie, réseaux et clôtures.

Le conseil municipal décide d'y adhérer.

8- Questions et informations diverses

Monsieur le maire dresse le bilan sur les actions prévues depuis le 23 juin dernier :

- Embellissement de la commune (ok)
- Accès ancien cimetière (ok – les travaux débuteront début octobre)
- Création parc poubelles (non fait)

D'autres points ont été abordés :

- Annulation de la fête des voisins
- Chorale (prêt de la salle des fêtes)
- Epouse de Monsieur Poutrel (mise à disposition parking de la mairie le mercredi après-midi)
- Proposition de remplacer le repas des aînés par une carte cadeau (restaurant à définir)
- Remerciements à Mme Béhier, M Legrand et M Romé pour leur implication dans l'organisation du repas des aînés, de l'embellissement de la commune et du projet « terrain multisports »

- Une observation a été faite concernant l'affaissement de la route de Saint Cyr du Ronceray. S'agissant d'une route départementale, un signalement sera fait au conseil départemental.
- M Villain a proposé d'élaborer sur un plan un circuit pédestre. Il pourra s'assurer de l'aide des membres de la sous-commission « sport et détente » pour sa réalisation.
- Madame Loir a soulevé le fait que le terrain de boules n'était pas entretenu. M Lorient en charge des cantonniers a bien noté cela mais il a aussi indiqué que certains utilisateurs de ce terrain respectaient peu ses abords.
- Madame Marie avec les membres de la commission « petit journal et internet » va commencer son élaboration prochainement.
- Quelques membres de l'équipe municipale prévoient d'aller nettoyer le cimetière un samedi prochainement.

Prévisionnel sur les travaux à court terme (février 2021) :

- Parc poubelles
- Clôture sécurisation abords de la salle des fêtes
- Dossiers demandes de subventions
- Acquisition d'un terrain
- Plan circuit pédestre

FIN DE LA SEANCE 20H00